

I- Droit d'adhésion (ou renouvellement d'adhésion) au CERSS

(Obligatoire)

- Les étudiants à plein temps :	50 dhs
- Les fonctionnaires (y compris les fonctionnaires étudiants) :	100 dhs

II- Droit d'inscription aux activités d u CERSS

1- pour les étudiants à plein temps et non encore employés : (Il existe deux formules)

* <u>La première formule :</u> Droit d'inscription aux sessions de l'Université de Développement Social (par session) : - Session d'hiver : - Session d'été :	120 dhs 150 dhs
* <u>La deuxième formule :</u> Droits de participation à l'ensemble des activités de l'Université de Développement Social (les deux sessions) + séminaire Diagnostic de terrain + Journées annuelles + activité divers + abonnement au Journal Dafatir Siyassia :	250 dhs.

2- Pour les Fonctionnaire (y compris les fonctionnaires étudiants) : (Il existe deux formules)

* <u>La première formule :</u> Droit d'inscription au sessions de l'Université de Développement Social (par session) : - Session d'hiver : - Session d'été :	170 dhs 200 dhs.
<u>La deuxième formule :</u> Droits de participation à l'ensemble des activités de l'Université de Développement Social (les deux sessions) + séminaire Diagnostic de terrain + Journées annuelles + activité divers + abonnement au Journal Dafatir Siyassia :	350 dhs.